Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Chers adhérents, chers amis,
Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'**Assemblée Générale Ordinaire de l'association Tandem Dance**, qui se tiendra :

Samedi 28 novembre 2026 à 16h00
Salle annexe, Gymnase Saint-Exupéry
Avenue Joliot Curie
91430 IGNY

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale
- Présentation du bilan de la saison 2025/2026 (rapport d'activité et rapport financier)
- Présentation des objectifs de la saison 2026/2027 (budget prévisionnel et orientations générales)
- Fixation du montant des cotisations 2027/2028
- Présentation du bureau élu et des membres du Conseil d'administration
- Questions diverses

Votre présence à cette Assemblée Générale est essentielle. C'est un moment privilégié de la vie de l'association, au cours duquel sont présentés les résultats de l'année écoulée et définies les orientations futures.
Si vous ne pouvez exceptionnellement pas être présent(e), nous vous invitons à remettre votre pouvoir à un autre membre afin que votre voix puisse être représentée lors des votes.

À l'issue de l'Assemblée Générale, nous aurons le plaisir de partager ensemble une **soirée dansante** dans la même salle et dans une ambiance conviviale et chaleureuse.
Dans l'attente de vous retrouver nombreux
Amicalement,

le Secrétaire
Joël PAUTRAT



Extrait de l'article 14 des statuts de l'association
Les délibérations de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité absolue des voix des membres présents ou représentés.
Chaque membre présent peut être porteur de plusieurs procurations, à condition que le nombre total des membres représentés ne dépasse pas la moitié du nombre des membres présents.